

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Fransylva-Loire du 31 Mai 2024

L'Assemblée Générale de Fransylva-Loire s'est tenue à l'Auberge du Grand Bois, Les Trois Croix 42220 La Versanne en présence de 44 participants (154) pouvoirs

Mr. Jean-François Chorain, Représentant du Conseil Départemental
Mr. André Geourjon, Maire de La Versanne
Mr. Thierry Thoumy, Vice-Président De la Communauté de Communes des Monts du Pilat
Mr. Mathieu Condamine, Directeur de Fibois 42
nous ont fait l'honneur de leur présence.

Robert Vallat, Président du GSMP, notre hôte, a dressé la liste des thèmes importants du moment :

- la mise en place du nouveau Schéma Régional de Gestion Sylvicole avec comme lignes directrices la conservation de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique mais aussi l'augmentation de la récolte de bois d'œuvre. Étant donnée la structure foncière de la forêt dans la Loire, un intérêt grandissant existe pour des efforts de gestion groupée.
- des propositions pour avoir la possibilité de privilégier l'utilisation de ressources locales dans les appels d'offre se font jour.
- la communication vers le public est de plus en plus importante et des panneaux éducatifs à destination des promeneurs ont été et seront placés sur les chemins forestiers fréquentés par ces promeneurs. Pour certains itinéraires ou activités, la mise en place d'une convention de passage est nécessaire et nous avons le support de Fransylva pour ce faire.

Jacques-Régis Décours, Président de Fransylva-Loire, a fait le rapport moral du syndicat. Les thèmes suivants ont été abordés :

- le changement climatique et ses effets et impacts sur la gestion forestière (adaptation des essences, forêts mélangées et régénération naturelle, impact des maladies et insectes...)
- gestion du risque d'incendie avec l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) (voir présentation spécifique de Quentin Bernat).
- la défense de la propriété privée au sein de différentes initiatives (LFA, PNR Pilat, dans les PLUs et les PLUIs dans lesquels les forestiers privés sont et doivent être représentés, par la communication auprès des élus, du grand public et au sein de diverses manifestations...)
- le morcellement de la forêt privée de la Loire (46000 propriétaires dont 40000 ont moins de 4ha et seulement 400 ont plus de 25ha) et les moyens d'améliorer la gestion forestière (rachats de parcelles, regroupement de propriétaires au sein d'associations libres de gestion forestière pour l'établissement de plans de gestion et d'exploitation concertés, mise en place de dessertes (voir présentation d'Étienne Coste, technicien CNPF)).
- l'implication des jeunes générations dans la gestion forestière et la vie du syndicat pour mieux préparer le futur et créer une dynamique à même de répondre aux défis auxquels la forêt est confrontée.
- l'équilibre sylvo-cynégétique plus que jamais d'actualité avec l'arrivée du cerf de façon significative dans la Loire et pour lequel un plan de chasse devrait être mis en place en 2025, mais aussi avec les résultats des relevés de dégâts dans les plantations par maintenant 3 stagiaires sur trois années consécutives qui nous permettent d'avoir des éléments concrets à échanger avec les chasseurs (voir présentation de Julien Blanchon). Sur le cerf, un comité cerf dans lequel les référents chasse des groupements concernés seront intégrés sera mis en place au sein de LFA (Loire Forez Agglomération), suite à des échanges et une visite dans le Cantal, département largement impacté par cette problématique.

- l'évolution des cotisations à venir qui devraient augmenter de 5 centimes par hectare pour tenir compte essentiellement de l'évolution des coûts d'assurance.

Philippe Gascon a présenté le point financier, rassemblé dans les quatre tableaux en annexe.

L'évolution générale des comptes de Fransylva-Loire est négative de -6430€, essentiellement due aux investissements en communication (vidéos réalisées par TL7) et au support des stagiaires pour le projet chasse.

L'augmentation prévisionnelle des cotisations de 5cts par hectare due aux augmentations de l'assurance responsabilité civile pour 2025 a été approuvée à l'unanimité des présents.

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Renouvellement des administrateurs :

Les mandats des administrateurs suivants sont à échéance :

- Xavier de Marquiessac
- Jean-Paul Martel
- François Paliard
- Robert Vallat
- Jacques-Régis Descours

Un nouvel administrateur est proposé, Mr Nicolas Violo, vice-président de l'AFSF.

L'ensemble des administrateurs sus cités est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Ces présentations ont été suivies d'exposés sur les thèmes suivants :

-Mr Quentin BERNAT a présenté les travaux de la DDT dans le cadre de la nouvelle loi sur la prévention des incendies et sur les Obligations Légales de Débroussaillage.

-Mr Etienne COSTE a présenté les travaux du CNPF pour l'amélioration de système de dessertes en forêt et en particulier de la piste forestière rénovée sur la Versanne et qui a fait l'objet d'une visite l'après-midi.

-Mr Julien BLANCHON a présenté les résultats des travaux engagés depuis trois ans par des stagiaires supportés par Fransylva-Loire sur des révéls de dégâts selon la méthodologie Brossier-Pallu. Il en ressort que si 83% des parcelles de plantations ont des dégâts supportables, des zones du Sud Forez et du Pilat présentent des niveaux de dégâts importants, voire insupportables. Le signalement des dégâts via une fiche appropriée est fortement encouragé ainsi que les contacts avec les référents chasse des différents groupements.

Les fichiers de ces présentations sont attachés.

L'assemblée générale s'est conclue par un repas convivial entre les participants.